

Intempéries : point de situation de la préfecture à 18 h



Intempéries : point de situation de la préfecture à 18 h

Situation à 18h00 (mercredi 21 juin) :

Axes routiers : la plus grande vigilance est demandée aux usagers de la route

Routes encore fermées à la circulation :

- RD 109 à Marguestau / Ayzieu
- RD 215 à Jegun
- RD 218 à Castet-Arrouy / Lectoure / Sainte-Mère
- RD 525 à Miradoux
- RD 281 à Miradoux / Peyrecave

Eau potable :

Des risques de coupures d'eau sont à prévoir sur les communes de Miradoux, Flamarens et Peyrecave. Les abonnés sont prévenus et des bouteilles d'eau distribuées.

Dégâts sur les communes et procédures à venir :

pref-defense-protection-civile@gers.gouv.fr

L'État de reconnaissance d'une catastrophe naturelle

Concernés ✓

- Les inondations
- Les mouvements de terrain
- Les avalanches
- Les séismes
- Les épisodes de sécheresse / réhydratation des sols
- Les submersions marines
- Les vents cycloniques

Exclus ✗

Les dégâts causés par :

- Le vent
- La tempête
- La neige
- Le gel
- La grêle

Pour tout savoir sur la reconnaissance de catastrophe naturelle, cliquez [ici](#).

Un nouvel épisode orageux est annoncé entre 20h et minuit.

Fête de la musique 21 juin 2023

Plusieurs manifestations ont été annulées par les organisateurs. Il est fortement conseillé d'éviter les événements qui se déroulent sur le domaine public.

VIGILANCE ORAGES



RESPECTEZ les consignes des autorités

INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture

-  Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri
-  Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi
-  Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol



Conseils à suivre :

- Éviter tout déplacement
- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Respecter les signalisations mises en place
- Ne pas descendre dans les sous-sols
- Se rapprocher de l'autorité municipale pour l'hébergement d'urgence
- Se tenir informé de l'évolution de la situation météorologique sur <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/gers>
- S'éloigner des arbres et des cours d'eau
- Éviter d'utiliser les appareils électriques